

Annexe 9

Formulaire demande de billet de train et/ ou réservation d'hôtel dans le cadre des examens et concours ou de la formation



RÉGION ACADÉMIQUE
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Rectorat

2G, rue du Général Delaborde
21019 Dijon cedex

Division des affaires financières

DAF 1
Bureau des Frais de
déplacements

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

À remplir par le missionné

Les informations demandées sont nécessaires à l'établissement d'une demande de billets de train.
Toute demande comprenant un formulaire incomplet ne pourra être traitée.

Nom/Prénom :	
Lieu d'exercice :	
Téléphone :	
Date de naissance :	
Adresse Électronique (à laquelle seront envoyés les billets)	
Carte d'abonnement :	Numéro :
Service à l'origine de la convocation :	

TRAIN

Les horaires indiqués sont les horaires exacts renseignés par le site SNCF.com

ALLER

Gare départ	Gare arrivée	Date	Horaire train	Type de billet Billet seconde par défaut	Numéro du train
				<input type="checkbox"/> Billet Seconde <input type="checkbox"/> Billet Pro seconde	

RETOUR

Gare départ	Gare arrivée	Date	Horaire train	Type de billet Billet seconde par défaut	Numéro du train
				<input type="checkbox"/> Billet Seconde <input type="checkbox"/> Billet Pro seconde	

Conditions d'échange et remboursement :

Seconde :

- à compter de 30 jours avant le départ, retenue de 5€ ;
- de l'avant-veille jusqu'au jour du départ, retenue de 15€ ;
- à partir de 30 minutes avant le départ, billet échangeable 2 fois maximum uniquement pour le même jour et le même trajet. Billet non remboursable après échange. Retenue de 15€ plus l'éventuel écart de prix entre l'ancien et le nouveau billet.

Pro Seconde :

- jusqu'à 30 minutes après le départ, échange et remboursement sans frais ;
- à partir de 30 minutes avant le départ, billet échangeable 2 fois maximum uniquement pour le même jour et le même trajet et non remboursable après échange ;
- au-delà de 30 minutes après le départ : billet non échangeable et non remboursable.

Pour faciliter l'échange de billets, nous vous conseillons de télécharger l'application :

- **oui sncf** pour les billet **Seconde**
- **TGV PRO** pour les billets **Pro Seconde**

HÔTEL

Commune	Date d'arrivée	Date de départ	Commentaire (localisation de l'hôtel, ...)

ATTENTION : Vous devez impérativement joindre votre **convocation / ordre de mission** à cet imprimé à l'adresse électronique daf1-bontransports@ac-dijon